

Réf: Dossier 467493

Avis de constitution

SOCIETE « PUR-EXPERT »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS, Lot 161,
Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2025 et enregistrés au CEPICI le 24/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PUR-EXPERT »

Objet :

- ELAGAGE
- ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
- ENTRETIEN PHYTO
- CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS, Lot 161,
Ilot 14

Dirigeant(s) M TRAORE KLEKAMAN ABOUBAKAR

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13485 du 15/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79211/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

